



FFvolley

COMMISSION CENTRALE FINANCIERE

PROCES-VERBAL N°1 DU 28 NOVEMBRE 2020

SAISON 2020/2021

Présents :

Amine HACHELAF, Président de la CCF

Didier DECONNINCK, Jean-Paul DUBIER, Christophe DURAND, Pierre MERCIER

Invités :

Éric TANGUY (Président), Christian ALBE (Trésorier Général), Philippe VENDRAMINI (Conseil de Surveillance)

Début de la réunion : 10h00.

Un rapide point sur l'évolution de la pandémie de coronavirus et des conséquences sur notre activité nous a été présenté. L'horizon devrait se dégager début 2021 pour une saison qui se terminerait fin juin si tout se passe bien. Des informations seront rapidement communiquées à tous.

1. POINT SUR LES FINANCES FFVOLLEY

La comptabilité est à jour, la trésorerie est saine et les subventions ministérielles ont été encaissées. Les charges salariales ont été considérablement allégées par des départs, le chômage partiel et des mesures de soutien aux employeurs par des exonérations de charges.

En cette année exceptionnelle, les dépenses prévues n'ont pas été engagées pour la plupart du fait de l'annulation de nombreuses compétitions en raison de la crise sanitaire. En conséquence, les fonds perçus seront simplement reportés sur le prochain exercice.

Tout cela contribue à accroître notre épargne pour le moment.

A côté de cela, les clubs ont un grand besoin de soutien pour faire face à la situation actuelle. Les modalités et l'ampleur seront à définir par la nouvelle équipe qui sortira des prochaines élections. Cela ne pourra se concrétiser qu'en fin de saison pour traiter la totalité des situations lorsque l'on aura une vision d'ensemble.

Le succès du redémarrage de la saison sportive est essentiel pour passer ce cap difficile.

2. PRESENTATION DE DIFFERENTES ETUDES CCF

Nous avons répondu à plusieurs demandes en réalisant des études sur différents sujets.

Simplification tarifaire :

Tout est parti de la constatation de l'extrême complexité de notre tarification. La simplification est nécessaire. Il nous a donc été demandé d'étudier des pistes de simplification, le tout en assurant la stabilité des ressources fédérales.

A l'heure actuelle, il n'existe pas moins de neuf tarifications. Trois catégories : Métropole, Para-Volley, Ultra-Marins et des déclinaisons suivant les disciplines, Volley-Ball, Beach-Volley, Snow Volley.

Nous sommes passés, dans un premier temps, par une simplification du système en nous inspirant de ce qui se fait dans le commerce, avec une seule grille tarifaire, moins de produits, et des remises en fonction de l'activité et des « clients ». Le principe est donc simple : un tarif et des remises.

D'autres voies peuvent être explorées, dont la tarification en fonction du niveau de pratique.

Arbitrage :

Nous avons réalisé une étude comparative sur cinq saisons des remboursements de frais d'arbitrage en nous appuyant sur la comptabilité, les épreuves sportives.

Nous avons constaté un accroissement du nombre d'équipes engagées de 12,8 % et dans le même temps une très forte augmentation du nombre de rencontres de 33,7 %.

Cela nous a permis de déterminer un coût moyen pour ces différents remboursements et d'estimer l'impact sur la saison à venir.

Si les coûts des championnats semblent maîtrisés, la création des différentes coupes conduit mécaniquement à un accroissement des frais. Quant au Beach Volley, les dépenses ont explosé du fait que l'arbitrage est passé, à la demande des organisateurs, sous le giron fédéral.

Il y a donc une moindre couverture des frais supportée par les engagements, de l'ordre de 25 %.

Bénévolat :

Une obligation réglementaire peut nous imposer, à terme, d'évaluer financièrement le bénévolat.

Nous avons donc fait une première tentative de quantification à partir de l'organigramme des dirigeants, des différents PV des commissions, et du temps consacré à la FFvolley par les bénévoles missionnés (enquête en cours).

Il faut absolument que ces informations soient fiables et convaincantes pour les faire figurer en comptabilité, sous réserve d'acceptation par le Commissaire aux Comptes.

Cela pourra servir de base de données, sachant qu'il peut y avoir des déductions fiscales pour les bénévoles le demandant, sous certaines conditions, pour cette valorisation assimilable à des dons.

3. POINT SUR LES PROJETS D'INVESTISSEMENTS

Plusieurs projets figurent dans le budget général.

Refonte du site : Appel à projet.

Feuille de match électronique : Les problèmes liés à des règlements spécifiques de certaines compétitions sont en cours de résolution, mais cela a entraîné des coûts supplémentaires. Reste à mettre en place la formule très demandée des tournois avec feuille simplifiée. Cela est suivi par Jean-Paul DUBIER.

Travaux au siège : Des demandes de devis ont été faites concernant la régulation du chauffage, l'éclairage. L'amélioration des débits informatiques devra attendre l'arrivée de la fibre dans notre rue.

Dématérialisation des notes de frais : Un abonnement mensuel a été négocié avec un prestataire. A ce jour la mise en place n'est pas opérationnelle, en attente d'un chargé du suivi exécutif.

Paniers formation : La réalisation de toutes les demandes concernant la mise en place d'un système équivalent aux paniers licences semble prendre beaucoup de temps.

Nous continuons à mettre en place des outils de suivi mensuels sur :

- Les facturations de paniers
- Les charges de personnels
- Les comptes

Tous ces outils s'avèrent utiles, même si toutes les écritures d'inventaires et de répartition des subventions ne sont pas disponibles immédiatement.

On peut suivre l'évolution des recettes et des dépenses, reste à mettre cela en parallèle avec les budgets, c'est-à-dire réaliser un suivi budgétaire complet, car seul le budget DTN fait l'objet d'un tel travail à l'heure actuelle.

Fin de la réunion à 13h30.

Le Président de la CCF
Amine HACHELAF